

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

*Union – Discipline – Travail*

-----  
**DISTRICT AUTONOME DES MONTAGNES**  
-----

**Cérémonie Officielle de Lancement des Travaux de l'Etude  
d'Actualisation du Schéma Directeur du District Autonome des  
Montagnes**

**Date : Lundi, 21 mars 2022**

**ALLOCUTION DU DOCTEUR ALBERT FLINDE, MINISTRE,  
GOUVERNEUR DU DISTRICT AUTONOME DES  
MONTAGNES**

**Madame la Ministre du Plan et du Développement ;**

**Messieurs les Préfets des Régions du Tonkpi, du Guémon et du Cavally ;**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Préfectoral ;**

**Messieurs les Présidents les Présidents des Conseils Régionaux du District Autonome des Montagnes ;**

**Mesdames et Messieurs les Elus : Députés et Maires du District Autonome des Montagnes ;**

**Mesdames et Messieurs les Vice-Gouverneurs et Conseillers du District Autonome des Montagnes ;**

**Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux, Départementaux et Chefs de Services ;**

**Messieurs les Présidents Régionaux de la Chambre des Rois et Chefs Traditionnels ;**

**Distingués Chefs Coutumiers et Guides Religieux ;**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des ONG et Acteurs des Secteurs formels et informels ;**

**Braves femmes et dynamiques jeunes du District Autonome des Montagnes ;**

**Mesdames et Messieurs les Journalistes ;**

**Mesdames et Messieurs, chers invités, tous en vos rangs, grades et qualités, tout protocole respecté.**

A l'entame de mon propos, je voudrais vous saluer et vous dire merci pour votre présence massive et distinguée à cette Cérémonie Officielle de Lancement de l'Etude d'Actualisation du Schéma Directeur du District Autonome des Montagnes.

Je voudrais adresser mes chaleureuses salutations et sincères remerciements à Madame la Ministre du Plan et du Développement, dont la présence parmi nous des collaborateurs, rehausse cette rencontre et lui donne un éclat tout particulier. Je profite de cette prise de parole, pour lui exprimer toute ma reconnaissance pour l'appui institutionnel qu'elle m'a promis dans la conduite de cet important exercice qui est inscrit parmi les missions prioritaires des Districts.

Monsieur le Directeur Général, représentant Madame la Ministre du Plan et du Développement ;

Mesdames et Messieurs, chers invités ;

Je voudrais également saluer les Membres du Gouvernement originaires du District Autonome des Montagnes ou leurs représentants, les Elus et Cadres qui, en dépit de leur calendrier chargé ont tenu à partager ce moment avec nous.

Je salue aussi les Invités spéciaux que sont le Directeur Général de la SODINES, Monsieur Cisse Tiémoko, les Représentants des Structures Techniques d'Accompagnement et les Représentants des Ministères et Services de l'Etat, en particulier les Directeurs Régionaux des trois régions.

A ces salutations, j'associe volontiers, les vénérables chefs traditionnels, les Guides religieux, les femmes, les jeunes et les ONG venus de tous les Départements des trois Régions du Cavally, du Guémon et du Tonkpi, pour avoir répondu à notre invitation.

Je n'oublie pas les hommes de culture présents dans cette salle qui font la fierté de notre District.

**Mesdames et Messieurs, chers frères et sœurs,**

Votre présence en ce lieu témoigne de votre intérêt pour notre District et je m'en réjouis énormément.

**Mesdames et Messieurs, Augustes membres de l'assemblée,**

Il me plaît de rappeler qu'au nombre des faits politiques majeurs que notre pays a vécus ces derniers mois, figure en bonne place, la création de douze nouveaux Districts Autonomes le 09 juin 2021 par S.E.M Alassane Ouattara, Président de la République.

Au nombre des douze Districts, on compte le District Autonome des Montagnes, à la tête duquel le Chef nous a fait l'immense honneur en nous en nommant Ministre, Gouverneur.

Nous profitons de cette occasion solennelle du lancement d'élaboration du Schéma Directeur, pour lui réitérer l'expression de notre reconnaissance infinie.

**Mesdames et Messieurs, honorables invités,**

L'enjeu de la création des Districts Autonomes par le Président de la République, c'est celui du développement économique et social de la Côte d'Ivoire. Pour y parvenir, chaque District Autonome devra établir ses priorités à travers l'élaboration d'un Schéma Directeur.

Le Schéma Directeur est un instrument de mise en œuvre d'une stratégie visant l'approfondissement de l'intégration économique de notre espace géographique, économique et administratif. Il se compose de projets intégrateurs sélectionnés au niveau de chaque région, compte tenu de leurs effets catalyseurs dans la réalisation des objectifs de croissance durable et de développement du District.

Dans le cas du District Autonome des Montagnes qui n'est autre que l'ancien territoire du Haut-Commissariat pour le Développement intégré des Régions Semi-Montagneuses de l'Ouest, excepté la Région du Bafing, ce Schéma Directeur existe depuis 1997. Il ne nous reste qu'à l'actualiser.

Ce travail d'actualisation passe par un état des lieux dans les différents domaines de développement du District. Il s'agit pour nous d'analyser l'existant dans ses forces et faiblesses, afin d'identifier les leviers de développement de nos trois régions pour les prochaines années, voire les décennies à venir.

**Mesdames et Messieurs, honorables invités,**

A ce stade, je voudrais circonscrire mon intervention autour de deux axes majeurs, qui se déclinent comme suit :

**I/ Etat des lieux du District Autonome des Montagnes**

**II/ Ma vision du développement du District**

**Mesdames et Messieurs, honorables invités,** je voudrais à présent vous inviter au passage en revue de chacun des deux axes annoncés

## **I/ ETAT DES LIEUX DU DISTRICT AUTONOME DES MONTAGNES**

Il prend en compte quatre (04) grands ensembles que sont l'envergure territoriale et démographique, le développement économique, le développement socioculturel et enfin, les infrastructures et l'urbanisation.

## **1-1 Envergure territoriale et démographique**

Le District des Montagnes s'étend sur une superficie de 31 002 km<sup>2</sup>, occupant près de 10% de la superficie nationale. Anciennement composé de 02 régions administratives (les 18 Montagnes et le Moyen Cavally), le District regroupe désormais 04 types de circonscriptions administratives ; 03 régions (Guémon, Tonkpi et Cavally), 13 départements, 73 Sous-préfectures dont 47 fonctionnelles et 973 villages.

La situation sécuritaire du District est marquée par une forte pression foncière à l'origine de tensions interethniques, exacerbées par les conflits de chefferie et la proximité avec le Libéria et la Guinée. L'impact des conflits armés a en effet été très violent dans le District des Montagnes et plus particulièrement dans le Département de Duékoué où les litiges fonciers existaient déjà à la fin de la décennie 90.

Le District Autonome des Montagnes se caractérise également par ses richesses faunistiques et floristiques, protégées au sein des réserves écologiques. Il comprend 29 forêts, 3 parcs et 2 réserves classés qui représentent une superficie totale de 1 180 377 hectares.

Le District affiche en outre, une grande diversité ethnique qui se matérialise par une cohabitation d'une population autochtone composite, dominée par les Dan, les Wè, les Mahou, avec une forte communauté allochtone venue de divers horizons de la Côte d'Ivoire (Akan, Sénoufo, Malinké).

A ces communautés s'ajoutent les ressortissants des pays frontaliers (Guinéens, Libériens) et d'autres pays de la CEDEAO de manière générale.

La population totale du District était de 2 371 920 habitants en 2014, soit 10% de la population nationale. Ce qui classe le District Autonome des Montagnes, au deuxième rang des District, après celui d'Abidjan, en termes de démographie. La pyramide des âges est dominée par les moins de 50 ans qui représentent 90% de cette population.

Le District accuse un retard de développement qui se manifeste à travers une population active restreinte et un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale (hors Abidjan). Ce retard induit une précarité, perceptible tant au niveau des indicateurs économiques que sociaux (taux de pauvreté le plus élevé du pays après celui du District des Savanes ; taux d'alphabétisation en deçà de la moyenne nationale ; insécurité alimentaire et malnutrition infantile ; déficit de vaccination des enfants...).

## **1-2 Développement économique**

Le développement économique embrasse les trois secteurs traditionnels ; à savoir le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire.

### **a) Au niveau du secteur primaire**

Le secteur primaire, premier contributeur au PIB du District est largement dominé par l'agriculture, pratiquée généralement par les femmes et destinée à répondre au besoin alimentaire. En ce sens, les cultures vivrières (riz, manioc) sont encore majoritaires à ce jour avec 90% de la production agricole contre seulement 10% pour les cultures de rente (café, cacao).

Compte tenu des conditions climatiques favorables et du sol fertile, le District est une terre recherchée permettant de produire des spéculations de qualité à haut rendement telles que l'hévéa et le palmier à huile.

Le District possède par ailleurs l'un des plus grands bassins versants du pays, permettant de développer une pêche fluviale aujourd'hui pratiquée de façon artisanale par les autochtones et les allogènes.

Enfin, le District Autonome des Montagnes regorge de ressources minières, aussi bien des métaux de base (fer, nickel, cuivre...) que des métaux précieux (or, platinoïdes...). Ce potentiel minier est sous-exploité en raison du déficit d'investissements et d'infrastructures de transport.

## **b) Au niveau du secteur secondaire**

En dépit de son poids relativement limité dans l'économie du District, le secteur secondaire offre d'importantes potentialités de diversification pour l'économie locale.

Malgré de nombreuses forêts, parcs et réserves et plusieurs essences de bois très recherchées, les sociétés d'exploitation forestière sont très peu nombreuses dans le District et se limitent à un niveau de première transformation de la ressource.

Ce secteur pourrait également être appuyé par un artisanat local encore peu structuré et méconnu des touristes, mais possédant un savoir-faire ancestral à valoriser.

Le District compte également quelques unités implantées dans le domaine de l'agroalimentaire et l'agro-industrie.

## **c) Au niveau du secteur tertiaire**

Le tertiaire est porté par le commerce qui occupe 15% de la population au niveau des principaux centres urbains. Bénéficiant notamment des échanges transfrontaliers, il est dominé par le commerce informel des produits alimentaires et autres produits de consommation quotidienne (cosmétique, quincaillerie...).

Le secteur tertiaire présente néanmoins d'importantes opportunités de développement et de diversification au niveau du secteur touristique.

En effet, figurant parmi les principales destinations touristiques du pays avant la crise, le District des Montagnes compte des sites naturels de premier choix (massifs montagneux, cascades naturelles, forêts classées, parcs nationaux...) répartis sur l'ensemble des régions du District et permettant une valorisation de l'ensemble du territoire.

Sinistré par la crise, ce secteur pâtit d'un manque d'entretien et de mise en valeur des sites, tandis que l'offre en infrastructures de tourisme et d'animation est encore très peu développée.

## **1-3 Développement socioculturel**

### **a) L'Education**

Le secteur éducatif du District Autonome des Montagnes est marqué par la prépondérance du cycle primaire qui concentre les ressources (établissements, enseignants...) et les effectifs d'élèves. Il est largement dominé par l'offre publique qui représente plus de 90% de l'offre totale d'établissements.

Les taux de scolarisation, toutes filières confondues, sont en deçà des moyennes nationales. Le système éducatif est marqué par une insuffisance des moyens qui se matérialise à travers la surcharge des salles de classe, la vétusté des équipements pédagogiques et la faiblesse de l'encadrement.

Les filières du préscolaire et du secondaire 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycles, essentiellement dispensées en milieu urbain, sont peu développées, et sont marquées par une faible scolarisation des filles, et un fort taux de redoublement et d'abandon scolaire.

La formation professionnelle est dominée par la formation professionnelle technique, essentiellement dispensée en milieu urbain et non orientée vers l'agriculture. Le secteur industriel est celui qui concentre le plus grand nombre d'apprenants de la formation professionnelle avec 69% des inscrits.

### **b) La Santé**

Caractérisée par une pyramide sanitaire dominée par les établissements de premier contact qui ne permettent d'assurer que les soins basiques, l'offre sanitaire dans le District Autonome des Montagnes est insuffisante pour couvrir les besoins de la population.

L'offre sanitaire publique affiche en effet des taux de couverture en termes d'établissements de premier contact et de lits hospitaliers en deçà des moyennes nationales et des recommandations de l'OMS et se caractérise par des disparités régionales importantes.

De plus, des dysfonctionnements majeurs viennent entraver le fonctionnement des établissements sanitaires, tel le déficit de raccordement à l'eau et à l'électricité.

Le District affiche par ailleurs un déficit de personnel de santé qualifié, particulièrement au niveau des sage-femmes et des médecins.

En termes de profil sanitaire, les principales pathologies qui touchent les enfants de moins de 5 ans sont présentes dans des proportions supérieures à la moyenne nationale.

### **c) La Culture**

L'offre culturelle se caractérise par une absence totale d'infrastructures dédiées que sont les salles de spectacles et les centres multimédia.

La danse occupe une place prépondérante au niveau des actions culturelles. Elle est assurée par des groupes de danse reconnus (Tématé en pays Wè et le Zo-n' en pays Dan) qui ont fait les beaux jours de la Côte d'Ivoire entière mais qui sont à l'abandon.

### **d) Le Sport**

Au niveau sportif, on note une absence criarde d'infrastructures. Ce qui justifie l'absence du District à tous les grands rendez-vous sportifs du pays ; et cela dans toutes les disciplines.

## **1-4 Infrastructures et urbanisation**

Le District des Montagnes affiche un déficit d'urbanisation, accentué par la croissance de la population, et induisant une insuffisance de logements fonctionnels observée sur l'ensemble de son territoire.

De manière générale, l'habitat en ville est dominé par les constructions anarchiques sur des sites lotis, mais insuffisamment aménagés et ne répond pas aux besoins croissants de la population.

La pression démographique en milieu rural, même si elle est plus modérée qu'en milieu urbain, est source de conflits fonciers, particulièrement au niveau des régions du Tonkpi et du Guémon. Elle se traduit également par la précarité constatée d'une partie des habitations et par un impact environnemental.

Le réseau routier interne du District, d'une longueur estimée à 6 000 km, dont moins de 8% de routes bitumées, souffre d'un déficit d'investissements et d'entretien. Ce déficit se matérialise par une quasi-impraticabilité des axes routiers non bitumés et la dégradation avancée des pistes villageoises et de la voirie urbaine. Cette situation rend l'accès très difficile à certaines localités, constituant ainsi un frein à leur essor économique et social.

En termes de couverture de réseaux électriques et hydrauliques, le District Autonome des Montagnes connaît un net progrès dans la réduction de son déficit général d'électrification et d'accès à l'eau potable. Néanmoins Les ménages connectés au réseau de la CIE sont encore dans des proportions très faibles en milieu rural du fait de l'extrême pauvreté des populations.

Le District souffre en outre d'un déficit d'assainissement vu l'absence d'installations de ramassage des ordures, qui sont ainsi évacuées dans la nature.

Le District est par ailleurs couvert par les principaux opérateurs de téléphonie mobile.

### **Mesdames et Messieurs, honorables invités,**

Comme nous venons de le constater, le District Autonome des Montagnes accuse un énorme retard dans son développement socio-économique et culturel :

- Taux d'analphabétisme très élevé : 69,4%% contre 64% au niveau national
- Taux de pauvreté également élevé : 49,9% contre 46,3% au niveau national
- Offre sanitaire insuffisante pour couvrir les besoins de la population
- Inexistence d'infrastructures culturelles

La tâche qui nous attend est donc immense et les défis sont nombreux.

Cependant, notre District regorge d'énormes potentialités aussi bien naturelles qu'humaines qui sont des atouts à même de promouvoir son développement.

A titre d'illustrations :

Le patrimoine forestier prédispose le District Autonome des Montagnes à un avenir environnemental de premier plan en Afrique de l'Ouest, avec 17 forêts classées, 04 parcs nationaux et divers massifs forestiers protégés, propices à de l'éco-tourisme.

Quant aux ressources minières, le District dispose d'importants gisements de fer dans les Monts Klahoyo, Gao et Nimba, à Man. Le potentiel productif de ces trois gisements est évalué à trois milliards de tonnes. S'ajoutent le nickel latéritique de Sipilou estimé à 205 millions de tonnes et la mine d'or d'Ity en exploitation. Le sous-sol du District des Montagnes recèle également du cuivre et du nickel à platinoïdes dans la zone de Samapleu à Biankouma, ainsi que d'autres minerais tels que la bauxite, le tungstène, la tantalite, le cobalt, l'étain et des pierres ornementales.

Pour ma part, j'estime qu'il urge que des initiatives soient prises pour relever le niveau économique du District, en vue d'une croissance inclusive et durable. Telle est l'optique dans laquelle s'inscrit ma vision du développement et dont je me propose de vous livrer les grandes lignes dans le second axe de mon intervention.

## **II/ MA VISION DU DEVELOPPEMENT DU DISTRICT**

**Mesdames, Messieurs, honorables invités,**

Il ressort de l'état des lieux antérieurement dressé, que les difficultés auxquelles nous sommes confrontés sont de deux ordres :

- les problèmes économiques ;
- les problèmes sociaux.

Sans toutefois tourner le dos aux préoccupations sociales des populations qui méritent attention et correction, dans l'immédiat, il m'apparaît impérieux de centrer nos efforts sur les conditions de la création de richesses au niveau de notre District.

Pour y parvenir, mes priorités dans toutes les démarches et actions à entreprendre, porteront sur un certain nombre de leviers de développement. En cela, j'identifie quatre principaux leviers avec des actions suivantes :

### **Levier 1 : Agriculture et ressources halieutiques**

- Aménagement des nombreux bas-fonds existants (2 551 hectares) pour le développement de la riziculture
- Appui à la reprise des activités du Projet Aquacole de Dompleu en vue de la relance de toutes les activités piscicoles dans le District.
- Mobilisation des investissements privés dans la chaîne des valeurs agricoles
- Accompagnement des jeunes et des femmes dans le financement pour l'acquisition des semences et divers intrants agricoles.

- Recherche de financement pour la construction d'un marché sous-régional de gros de vivriers (Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria et Mali).

## **Levier 2 : Mines et Carrières**

- Large diffusion des données géologiques auprès des sociétés minières afin d'accélérer les investissements ;
- Recherche de financement pour la construction du chemin de fer Man- San-Pedro.

## **Levier 3 : Tourisme**

- Appui à la réhabilitation des sites touristiques du District ;
- Mobilisation des investissements privés pour la promotion du tourisme dans le District.

## **Levier 4: Artisanat**

Appui à la construction à Man, d'une zone de formation initiale et continue, de production, d'exposition et de commercialisation des produits artisanaux. Cette zone comprendra en plus d'une administration, un amphithéâtre, des restaurants ouverts au public et un internat pour les stagiaires. Le projet sera doté d'une plateforme numérique qui prend en compte une galerie virtuelle qui permettra aux artisans de vendre leurs produits à travers le monde.

### **Mesdames, Messieurs, honorables invités,**

Conscient et surtout convaincu que je suis, de l'immensité de la tâche qui est la nôtre, j'ai opté pour une démarche inclusive et participative de toutes les composantes et compétences des populations des trois (03) entités régionales qui forment le District Autonome des Montagnes. Aussi, depuis ma nomination le 18 juin 2021, ai-je entrepris les actions parmi lesquelles on peut citer entre autres :

- Les Visites aux membres du Gouvernement et aux Doyens Politiques originaires du District Autonome des Montagnes, résidant à Abidjan entre le 19 et le 30 juin 2021 ;

- La Visite de prise de contact entre le 04 et le 14 octobre 2021, avec l'administration déconcentrée de la Région du Tonkpi ;
- La Grande Réunion le 02 octobre 2021 avec l'ensemble de la Diaspora Interne du District Autonome des Montagnes, dans la Grande salle de l'Immeuble de la CAISTAB au Plateau ;
- Les Consultations Régionales les 21, 22 et 23 octobre 2021, à la Salle Emmanuel DIOULO de l'Hôtel du District Autonome d'Abidjan-Plateau, avec la Diaspora Interne par Région, (au niveau du Cavally, du Guémon et du Tonkpi) ;

Le faisant, j'attends une synergie d'actions, une mutualisation des expériences de toutes les forces vives de notre District, sans distinction d'obédiences politiques, de religions, d'âge et de genre.

Car aujourd'hui, la politique politicienne ne doit plus avoir droit de cité dans l'Ouest montagneux. Il nous incombe de penser « développement » et « bien-être » de nos parents et de toutes les populations vivant dans le District ; et cela en termes de création de richesses, d'autonomisation des femmes, d'emplois pour les jeunes ; pour ne citer que ces quelques exemples.

**Mesdames, Messieurs, honorables invités, chers frères et sœurs,**

Voilà succinctement exposé, le rêve que je caresse, la conviction qui m'anime, l'engagement que je prends, l'orientation que j'entends imprimer à chacun de mes actes pour l'atteinte de mes objectifs, de nos objectifs communs de développement et de bien-être de tous.

**Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs,**

Je voudrais clore là mon allocution, en vous réitérant mes remerciements pour votre mobilisation et je sais pouvoir compter sur l'implication de chacune et de chacun de vous.

Je vous remercie !